



PV 423 DU JEUDI 28 FEVRIER 2019

## SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03  
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 25 février 2019

Secrétaire Général : François LOPEZ Secrétaire Général Adjoint : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

### PROMPTS RETABLISSEMENTS

Charles CHERBLANC Président des Honoraires du DLR nous informe que Michel LUC ancien secrétaire Générale du District a eu des petits soucis de santé.

Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite à son ami Michel de prompts et de complets rétablissements.

### INFORMATION

Pour écrire et échanger avec Arsène MEYER Président Délégué du DLR voici son adresse email [president-delegue@lyon-rhone.fff.fr](mailto:president-delegue@lyon-rhone.fff.fr)

### INVITATIONS

Louis-Marie Le Noc du service communication Institut lumière de Lyon nous informe de la 6ème édition du Festival Sport, Littérature et Cinéma qui aura du mercredi 27 février au samedi 2 mars 2019 et invite le DLR à la projection du documentaire « *le ne suis pas un singe* » d'Olivier DACOURT en sa présence le jeudi 28 février 2019 à 15h00 à l'Institut Lumière 25 rue du Premier-Film Lyon 8.

Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie Louis-Marie Le Noc pour cette sympathique séance.

### FELICITATIONS ET ENCOURAGEMENTS

#### COUPE DE FRANCE

Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite et souhaite le meilleur à l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui se qualifie pour les 1/2 finales de cette compétition.

#### COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui se qualifie pour les 1/4 Finales de cette compétition.

Un grand BRAVO également au club de l'AS SAINT PRIEST pour son beau parcours dans cette compétition.

#### COUPE NATIONALE FUTSAL

Le District de Lyon et du Rhône de Football encourage les clubs qui joueront les 16<sup>ème</sup> de Finale de la Coupe Nationale FUTSAL :

CALUIRE FUTSAL CLUB contre GARGES DJIBSON le 02 /03/2019 à 15h00

FC CHAVANOZ contre CONDRIEU FUTSAL CLUB le 02/03/2019 à 16h00

#### COUPE DE FRANCE FEMININE

Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur à l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui jouera leur ½ Finale en Coupe Nationale Féminine à l'extérieur contre GRENOBLE FOOT 38 le 10 /03/2019 à 14h30.

### COMMUNICATION

#### GROUPE DE TRAVAIL « LE FOOTBALL ENSEMBLE »

##### Synthèse des 3 groupes

GROUPE 1 / Rapporteurs François Lopez - Serge Gourdain

THEMES : La vie des clubs / Enregistrement de licences / Dématérialisation des licences.



Faire la demande de licence en même temps que la prise de taille des équipements vestimentaires (en juin).  
Création d'un petit livret ou fascicule rapide à lire et à comprendre pour les parents et les joueurs sur la vie du club et ses priorités.

Règlements des licences en plusieurs fois (3 ou 2).

Favoriser la demande de licence papier.

Prix des licences suivant la date d'enregistrement deux tarifs ou dotation.

Informers les clubs pour la fiche de mutation (les éducateurs ont du mal à la trouver)

Educateurs de jeunes demandent de mettre en ligne le formulaire d'inscription.

Mail de la FFF ou de LAURA Foot avec le mot licences (faire une distinction entre les promotions publicités et information licences pour éviter de supprimer instantanément le mail).

Simplifier la demande de licences et surtout le nombre de pixels de la photo.

Dans les clubs, tenir des permanences plus tôt dans la saison.

Communiqués par Mail aux licenciés.

Les clubs doivent communiquer plus largement aux futurs licenciés (Réunions, emails, ...)

## **Mutation et régulation des joueurs / Perte des licenciés.**

Communiquer avec les joueurs et les parents mettre des moyens pour garder ces adhérents

Se sentir bien dans son club

Consolidation par le dialogue entre le président (e) et les éducateurs.

Feuille de route entre le président(e) et les éducateurs et joueurs.

Charte entre les présidents (es) de club pour éviter le pillage des joueurs et ou entraîneurs, éducateurs et dirigeants.

Chercher à mieux comprendre les raisons de départ de joueurs dans un autre club

L'éthique respectueuse sportive entre l'éducateur et son club.

Fidéliser les joueurs dès la seconde année avec une baisse du prix des licences 20% sur quatre ans.

Qualité d'accueils, ambiance du club.

Tracer les globes trotteurs (pilleurs de clubs).

Charte entre présidents et suivi des informations.

Mettre en place dans les clubs des manifestations extra sportives pour faire rentrer des ressources..

Règlements des licences par CB.

## **GROUPE 2 / Rapporteurs Saïd Intidam - Gilles Portejoie – Martine Granottier**

### **THEMES : Motiver et fidéliser les dirigeants / Litiges entre dirigeants / Gestion des publics**

Deux types de dirigeants fréquentent le club : Les réguliers et les occasionnels

Les clubs ont des grosses difficultés de recruter des dirigeants dans les équipes de niveaux inférieurs (2 et 3 par exemple)

Déduction des impôts à communiquer en interne aux dirigeants

Communiquer dans les écoles et collèges

Il est très difficile de faire admettre que lorsqu'on s'engage on est tenu de s'investir pleinement

La multiplication des licences pour une même personne est difficile à gérer, pourquoi pas en avoir qu'une qui regroupe toutes les fonctions

Quid de plusieurs licences dirigeant dans plusieurs clubs ?

Les problèmes de primes et de notes de frais sont des points sensibles pour un club

Les diplômes permettent aux dirigeants de se former

Lutter contre les transferts et le mercenariat dans le foot amateur, une charte entre Président en commençant par les groupements pourrait être rédigée.

Imposer aux clubs d'actualiser les statuts de leur association (comment un jeune non majeur peut voter lors d'une AG alors que les statuts ne le permettent pas ?)

Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont très rarement transmis à la préfecture comme l'exige la loi.

Les Assemblées Générales ne sont pas valables car elles ne sont pas déposées en préfecture

Les clubs sont en professionnalisation et deviennent des entreprises

Les stades avec tribune sont plus faciles à gérer. Se rapprocher des mairies pour sécuriser les terrains

Les instances du football parent de Police des terrains alors qu'il n'est pas du ressort du club d'en interdire l'accès

Le DLR a ses interlocuteurs. Encore faut-il les solliciter pour être accompagné et gérer les spectateurs



PV 423 DU JEUDI 28 FEVRIER 2019

Il faut dissocier les spectateurs des éducateurs

Certains fouteurs de troubles le sont souvent par amusement et légèreté. Les investir sur des missions de sécurisation s'avère parfois utile. Leur proximité des personnes virulentes permet d'apaiser le climat

Transmettre les décisions disciplinaires en copie aux adjoints concernés dans les mairies pour aider les clubs à se faire entendre de la municipalité

Il est très difficile de faire admettre que lorsqu'on s'engage on est tenu par le fait de s'investir pleinement

Difficultés de trouver des ressources préventives dans les clubs de bas niveau

**GROUPE 3 / Rapporteurs Bernard Courrier - Alain Barbier**

**THEMES: Pyramide des Niveaux / Séniors de demain / Montées / descentes en Ligue / Futsal / Foot Féminin**

**JEUNES :**

U15 D4 : 106 clubs

Poules de brassage pour les montées vers la D3 :

Certaines équipes ne jouent pas la phase 1 pour être reversées en poules basses et jouer la montée lors du match de barrage. (Rappel de B. Courrier : A compter de cette saison 2018 / 2019, en U15, il y aura 2 matches de barrage)

Création d'une D5 en U15 et U17 ?

Foot loisir chez les jeunes : Le FCL a mis en place cette organisation.

Plusieurs équipes sont engagées dans les championnats de dernières divisions et ont pour philosophie de « prendre du plaisir » sans aucune obligation de résultats. Les éducateurs organisent leurs séances d'entraînements en fonction du niveau de leur public.

Plus d'accompagnement lors d'Entente et de Fusion : Les petits clubs rencontrent des difficultés à composer une équipe en U13/ U15 ou U17.

« Re-crédation » d'une D5, en format loisir sans montée.

Jérôme Hernandez a informé les participants qu'il travaillait sur ce sujet :

Les catégories concernées : U6, U7, U15, voire U17.

La fidélisation des jeunes joueurs doit rester la priorité de tous.

Aujourd'hui, 50% des effectifs U7, U9, U11 arrêtent en fin de saison. Il faut répondre aux attentes des enfants / parents et dirigeants de club et créer 2 championnats : Compétition et Loisir.

Rester vigilant sur le foot « Ado »

Concernant, la mise en place du foot loisir chez les jeunes ... « Attention que ce ne soit pas une garderie »

U15/U17 : Proposition de création de 2 poules en D1. Ouvrir les poules de brassage jusqu'en D3

Niveler les équipes vers le haut et non vers le bas.

Jouer en D5 est dégradant.

**SENIORS :** Pourquoi une D5 ?

L'idée de passer à un championnat à 60 équipes en D3 est validée par tous les participants. La D5 passerait à 67 équipes. Perte de plaisir à jouer en championnat de district => De plus en plus de joueurs se dirigent vers le foot loisir.

Etre plus sévère avec les équipes / clubs qui ne respectent pas les règles de « bonne conduite » et de respect de leurs adversaires.

**FUTSAL :** Créer une finale « Champions des Champions » pour le championnat D3 / D4 à l'image de la D1 de championnat à 11. Les 3 premiers de chaque poule se rencontreraient pour désigner un Champion.

Suppression de la R2 qui avantage les « grands Club ».

Peu d'attraction pour la D4. A la surprise générale, le foot loisir est en déclin.

**FOOT FEMININ :** En U18 et séniors, le foot se développe rapidement et certains clubs se contentent d'un email à la Ligue pour intégrer un championnat de Ligue ... Incompréhensible.

Les Montées et descentes en Championnat à 11 vers la Ligue ne sont pas équitables par district.

Réponse de Jérôme : « Certains district n'ont pas de championnat Féminin. Une descente conduirait à la fin de la section féminine de ces clubs. A l'inverse du District du Rhône qui a de nombreuses équipes à ce niveau.

Ecole de foot (U12 / U13 / U14 et U15) : La réforme sur la qualification des joueuses ne répond pas aux attentes des clubs. Revoir les critères d'attribution du Label, notamment sur l'obligation d'avoir une section féminine

Limitation des mutations même lors de création d'équipe. Appliquer la règle de 6 mutations maximum.

Empêcher le « pillage » et le « marchandage » organisés par certains éducateurs.

Information donnée d'une création d'une D2



## **Journée Nationale des Bénévoles 2019**

La FFF programme chaque année, à l'occasion de la Finale de la Coupe de FRANCE, une journée dédiée aux bénévoles.  
**C'est parti pour la 22ème édition.**

Le District de Lyon et du Rhône de Football participe à cette belle fête du football et vous invite à proposer la candidature d'un(e) de vos bénévoles (avant le 11 mars 2019) en place depuis de nombreuses années (15 ans minimum) pour participer à cette belle aventure. Cette journée qui en réalité se déroule sur 2 jours aura lieu les 27 et 28 avril 2019.

Match et visites sont au programme.

**A noter** qu'il sera procédé à un tirage au sort de 6 personnes parmi les candidatures reçues.

**Les candidatures sont à proposer par courriel depuis votre adresse officiel à l'adresse du secrétariat [secretariat@lyon-rhone.fff.fr](mailto:secretariat@lyon-rhone.fff.fr) avant le 11 mars 2019**

## **➡ AFFAIRE DISCIPLINAIRE**

**AFFAIRE AD 10** : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5 -4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline du Club U.S MILLERY VOURLES contre la Commission de Discipline : U17 - D1 - Poule Unique 02/02/19 – LYON CROIX ROUSSE F // U.S MILLERY VOURLES